N° 53 — CXXV^me Année — Un numéro: 5 centimes — Mercredi 5 Mars 1890.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

BUREAUX : 3, Temple Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

Bulletin météorologique. — MARS

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heures

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
3	—7.7	—10.0	— 5.6	720.7		NE	fort	clair

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

1	—10.5	—16.0	— 3.0	660.1	NE	faibl.	clair
2	—13.0	—17.0	— 7.0	660.3	»	moy.	nua.

NIVEAU DU LAC :

Du 4 mars (7 heures du m.): 429 m. 160
Du 5 » » 429 m. 150

Extrait de la Feuille officielle

— Le département de police fait connaître au public et spécialement aux pêcheurs, vendeurs, hôteliers, restaurateurs, etc., que l'article 9 de la loi fédérale sur la pêche, du 21 décembre 1888, interdit la pêche de l'*ombre de rivière* (thymallus vulgaris, Nilss) du 1er mars au 30 avril.

Les contraventions à la disposition qui précède sont passibles d'une amende de 5 à 400 francs. L'amende, en cas de récidive, est doublée. Elle peut être combinée avec la privation du droit de pêche pour un temps limité et, en cas de seconde récidive, cette privation est d'une durée de deux à cinq ans. A défaut du paiement de l'amende, la peine est transformée en un emprisonnement, à raison d'un jour de prison pour 5 francs d'amende.

— D'un acte en date du 15 février 1890, reçu E. Tissot, notaire, dont une copie est déposée au greffe du tribunal civil du district de La Chaux-de-Fonds, il résulte que le citoyen Wuilleumier, Arthur-Alfred, comptable, domicilié à La Chaux-de-Fonds, et demoiselle Emma Burky, domiciliée à Neuchâtel, ont conclu entre eux un contrat de mariage qui déroge au régime de la communauté légale.

PUBLICATIONS SCOLAIRES

Colombier. — Maître de langue allemande. Traitement : 600 fr. Obligations : 2 heures à l'école primaire et 4 heures à l'école secondaire. Entrée en fonctions le 28 avril. Examen de concours : le 17 avril, à 8 heures du matin. Adresser les offres de service, avec pièces à l'appui, jusqu'au 1er avril prochain, au citoyen Leuba, Louis, président de la commission scolaire, et en aviser le département de l'Instruction publique.

Colombier. — Institutrice de la 5e classe mixte. Traitement : 900 fr. Obligations : celles prévues par la loi. Entrée en fonctions le 28 avril prochain. Examen de concours : le jeudi 17 avril, à 9 heures du matin. Adresser les offres de service, avec pièces à l'appui, jusqu'au 1er avril prochain, au citoyen Leuba, Louis, président de la commission scolaire, et en aviser le département de l'Instruction publique.

PUBLICATIONS COMMUNALES

Commune d'Auvernier

En conformité de la Loi, les personnes domiciliées dans le ressort communal d'Auvernier et qui possèdent des immeubles dans d'autres localités du canton, ainsi que les personnes non domiciliées dans le ressort communal d'Auvernier, mais y possédant des immeubles, sont invitées à adresser au citoyen S. Geisser, caissier communal, d'ici au 10 mars, une déclaration signée indiquant, avec l'adresse du contribuable, la situation, la nature et la valeur des dits immeubles.

A défaut de cette déclaration, les contribuables seront taxés sans recours.

Il ne sera pas tenu compte des déclarations antérieures.

Auvernier, le 25 février 1890.

Conseil communal.

Le concours ouvert par la Commune du Landeron, pour la construction d'un chemin neuf dans sa forêt d'Entre les Métairies, est prolongé jusqu'au 20 mars courant.

Ce chemin aura une longueur de 1500 mètres.

Les soumissions, sous pli cacheté, seront reçues chez le citoyen Louis Varnier, délégué aux forêts, chargé de donner les renseignements et dépositaire du cahier des charges.

Landeron, le 3 mars 1890.

Conseil communal.

IMMEUBLES A VENDRE

ENCHÈRES DE VIGNES
à Peseux

Le **lundi 24 mars 1890,** dès 7 1/2 heures du soir, enchères publiques, dans l'**hôtel des XIII Cantons, à Peseux,** de vignes appartenant à l'hoirie de **M. Louis Philippe de Pierre,** savoir :

Cadastre de Peseux.

Art.			M²	Ouvrs
583.	**Aux Combes,**	vigne de	1858,	5,275.
584.	**Aux Troncs,**	» »	1107,	3,143.
585.	**Aux Pralaz,**	» »	777,	2,206.

Cadastre d'Auvernier.

Art.			M²	Ouvrs
992.	**Montilier,**	vigne de	1943,	5,515.
993.	**Ravine-Dessus,**	vigne de	1715,	4,868.

Cadastre de Corcelles et Cormondrèche.

Art.			M²	Ouvrs
1326.	**Porcena,**	vigne de	792,	2,248.
1327.	**Cudeau du Bas,**	vigne de	376,	1,068.
1328.	»	»	765,	2,171.
1329.	**A Lévrier,**	vigne de	1540,	4,371.

S'adresser, pour visiter les vignes, au vigneron Frutiger, à Peseux.

M. C. RITZMANN venant de reprendre le Grand Hôtel des Alpes à Interlaken, désire vendre sa propriété de CHANÉLAZ meublée ou non.

S'adresser à lui-même, Hôtel Suisse, Cannes.

A vendre ou à louer

pour Saint-Georges 1890, à Valangin, l'immeuble connu sous le nom du *Guillaume Tell,* ayant rez-de-chaussée à l'usage de

CAFÉ - RESTAURANT

et trois étages renfermant appartements. — Conditions favorables.

S'adresser à M. James L'Eplattenier, à Valangin.

Vente d'une Propriété
au PLAN (Neuchâtel)

Les enfants de feu M. **Jeanneret-Burmann** vendront par voie d'enchères publiques, **lundi 31 mars 1890,** à 3 heures après midi, en **l'étude de P.-H. Guyot, notaire, à Neuchâtel,** rue du Môle, n° 1, la propriété qu'ils possèdent, du chef de leur père, située au **Plan sur Neuchâtel (Beaumont),** et qui se compose d'une maison principale, solidement bâtie, renfermant 14 pièces divisées en trois appartements avec de belles dépendances, plus trois constructions annexes à l'usage de logements, bûcher, écurie et fenil, le tout entouré d'un grand jardin et verger clos de murs et planté d'arbres fruitiers. — Fontaine et conduites d'eau et de gaz sur le terrain public qui touche la propriété.

Par sa position à côté de la gare du Funiculaire Ecluse-Plan, sur la route de Chaumont, et l'étendue des terrains qui en dépendent, cet immeuble peut être utilisé avantageusement comme habitation pour une grande famille, pension ou pour tout autre usage. — Il sera adjugé séance tenante et sans réserve au dernier enchérisseur en sus de la mise à prix.

S'adresser pour tous renseignements en la dite étude.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Commune de Boudevilliers

VENTE AUX ENCHÈRES

Samedi 8 mars 1890, dès 1 heure de l'après-midi, la Commune de Boudevilliers vendra, par voie d'enchères publiques, les matériaux suivants provenant de la démolition d'un bâtiment à Boudevilliers, savoir :

Poutres, chevrons, planches, portes, fenêtres, contrevents, bardeaux, bois à brûler, cheneaux, etc., etc.

Trois mois de terme pour le paiement, moyennant caution. (N. 231 C^e)

Boudevilliers, le 3 mars 1890.

Secrétaire communal,
E. Guyot, not.

VENTE DE BOIS

Le département de l'Industrie et de l'Agriculture fera vendre, par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues, le **samedi 8 mars, dès les 1 1/2 heures du soir,** les bois suivants, situés dans les **Allées de Colombier :**

6 billes de peuplier,
4 billes de frêne,
51 stères de peuplier,
16 stères de frêne,
2 lots de dépouille.

Le rendez-vous est au haut de l'Allée du Port.

Neuchâtel, le 1er mars 1890.

L'inspecteur
des forêts du 1er arrondissement.

ANNONCES DE VENTE

ATTENTION

Le soussigné se trouvera jeudi 5 courant sur la **Place du Marché de Neuchâtel,** avec de la viande d'un bon cheval.

Eugène MOULIN, boucher,
Boudry.

On achète toujours des chevaux pour la boucherie.

On offre à vendre un piano carré et un petit char à 3 roues pour malades. S'adr. à Mme Charcouchet, maison Poget, à Boudry.

Grand choix de CONFITURES

Au magasin de comestibles

P.-L. SOTTAZ

5, RUE DE L'HOPITAL, 5

La Grande Brasserie BAVAROISE
à YVERDON

reconstruite récemment suivant les derniers modèles, avec installation perfectionnée de manière à pouvoir fournir pendant toute l'année une bière excellente au goût et régulière dans sa qualité, se recommande au public.

Prompte livraison à domicile, en fûts ou par caisses de 25 bouteilles et plus.

Adresser les commandes au chantier Prêtre, à la gare, ou au magasin rue St-Maurice 11.

Pharmacie A. GUEBHART
rue Saint-Maurice, NEUCHATEL

Pommade et liniment contre les engelures.

Huile de foie de morue blonde, 1re qualité.

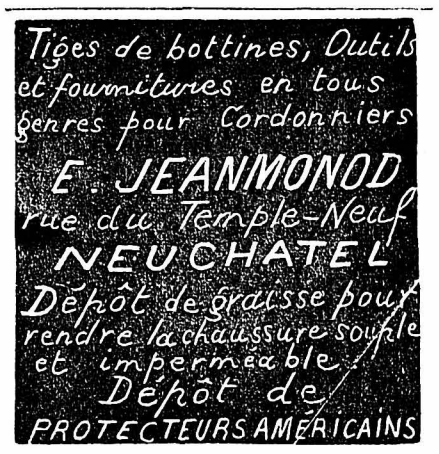

LE MEILLEUR
dépuratif du sang

et le moins coûteux, est

l'Essence concentrée de véritable salsepareille de la Jamaïque, préparée à la pharmacie centrale de Genève.

Cette essence, d'une composition exclusivement végétale, élimine les virus qui corrompent le sang, et répand dans l'organisme la vigueur et le bien-être.

Devrait en faire usage toute personne souffrant de: **congestions, maux de tête, boutons, rougeurs, dartres, épaississement du sang, maux d'yeux, scrofules, goître, démangeaisons, rhumatismes, maux d'estomac,** etc.

Exiger toujours sur chaque flacon la marque de fabrique ci-dessus et le nom de la **pharmacie centrale de Genève.**

Dépôts à Neuchâtel : pharmacies Dardel, Bourgeois, Jordan et Bauler ; à la Chaux-de-Fonds : pharm. Bonjour, Gagnebin et Bech ; au Locle : pharmacie Theiss. (H. 1322 X.)

FUMIER

A vendre environ 700 pieds de bon fumier, chez James Huguenin, à Marin.

Toux et **coqueluche.** Le remède souverain est le sirop pectoral de Dessesartz. Le flacon à 1 fr. à la

Pharmacie FLEISCHMANN.

Caves de C.-A. PÉRILLARD
Ancien encavage de M. Max. de Meuron

Mise en perce d'un laigre vin blanc 1889, cru de la ville, pour le mois de mars, à mettre en bouteilles sur lie ou pour livrer en fûts. Vin rouge, cru de la ville 1888 et 1889.

Vin de Bordeaux et vin rouge des côtes du Rhône 1885, pour malades.

S'inscrire à son bureau, rue du Coq d'Inde 2.

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison JEANJAQUET & Cie.
Fondée en 1833

A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

ORANGES
SANGUINES
à 1 franc la douzaine

Au magasin de comestibles
Charles SEINET
rue des Epancheurs n° 8.

On offre à vendre environ 2000 bouteilles vides. S'adresser à Mademoiselle Jeanfavre, à Colombier.

LA VÉRITABLE EAU DENTIFRICE DE
BOTOT
est seule approuvée
PAR
L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

Sa supériorité sur les autres dentifrices est donc bien affirmée par une aussi sérieuse recommandation.

POUDRE DE BOTOT
Dentifrice au Quinquina

ENTREPOT : 229, rue Saint-Honoré PARIS
Exiger la Signature M. Botot

France & Etranger : Chez les princip. Commerçants

TABLETTES AU JUS DE RÉGLISSE fraîches et bien réussies, stomachiques et pectorales, l'once 30 centimes,

A la pharmacie FLEISCHMANN.

Jean-Jacques BRUGGER
fabricant de chars et voitures
à CERNIER

offre à vendre un char à brecette, un camion à un cheval, une petite voiture et un char à brecette ordinaire sur ressorts, le tout de construction élégante et solide. Prix modérés. (N. 205 C^e)

RHUME DE CERVEAU

Soulagement immédiat par la poudre à priser **Boréline** de la pharmacie **Fleischmann.** La boîte à 50 cent.

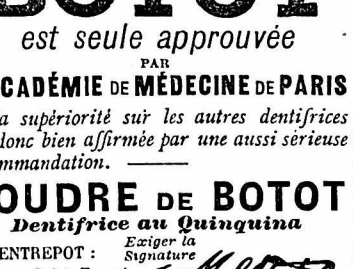

OUVROIR

A vendre un grand assortiment de linges de cuisine, linges de corps et de lit ; des tabliers pour bonnes, enfants et pour jardiniers ; jupons et mantelets pour femmes, robes d'enfants, et divers autres articles pratiques.

La vente a lieu chaque jour.

12, RUE DU CHATEAU, 12

Le dépuratif du sang le plus énergique, c'est l'**Essence de Salsepareille condensée** de la

Pharmacie FLEISCHMANN.

Le flacon à fr. 1, 2 et 2.50.

CORS AUX PIEDS

durillons, etc., sont détruits sûrement et sans douleur par le remède suisse spécial,

Ecrisontylon Pohl

de la pharmacie FUETER, à Berne.

Véritable, à 1 fr. 20 le flacon,

à la pharmacie DARDEL, à Neuchâtel.

La brochure *»l'Ami du malade«,* donne la description et le mode d'emploi d'un certain nombre de remèdes domestiques qui depuis des années se sont signalés par leur efficacité dans beaucoup de maladies. Tout malade la lira avec fruit. Bien souvent des maladies telles que **Goutte, Rhumatismes, Ptisie pulmonaire, Faiblesse des nerfs, Anémie** et bien d'autres reputées incurables ont été traitées avec succès par de simples remèdes domestiques. Pour recevoir la brochure gratuitement, une carte postale à la librairie de M. *Albert Munzinger, Olten,* suffit.

A céder et à remettre en ville, à de favorables conditions, un magasin de tabacs et cigares bien achalandé. Excellente situation.

S'adresser Etude Lambelet, notaire, rue du Coq d'Inde 2.

ANEMIE guérie radicalement par le **FER** assimilable **ROBIN** (PEPTONATE de FER ROBIN)
PRIX : 4 fr. 50 et 3 fr.
prescrit par les plus grands médecins du monde.
Vente en gros en Suisse : UHLMANN-EYRAUD, Genève

Pharmacie Jordan, à Neuchâtel.

Cors aux pieds. Le remède le plus efficace et le meilleur marché (le flacon 75 c.), c'est l'**Ecrysontylon** de la

Pharmacie FLEISCHMANN.

D. CLAIRE *rue de l'Hôpital* NEUCHATEL

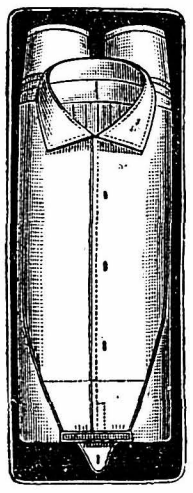

Articles d'hiver

CHEMISES
sur mesure
et confectionnées

Grand assortiment de
CRAVATES
en tous genres

Ganterie spéciale
pour messieurs
— **Guêtres** —

Caleçons, Camisoles, Chemises en flanelle, Bas et Chaussettes en soie, laine et coton.

Au magasin de Comestibles

RUE J.-J. LALLEMAND

Maison des bains de l'Avenue du Crêt

Vient d'arriver : **Merluche** qualité extra.

Choucroute à 30 cent le kilo.

Compote aux raves à 20 cent. le kilo.

Macaronis véritables d'**Italie** et de Suisse, à prix modéré.

Chocolat militaire, qualité extra.

Excellent **Cognac** depuis 1 fr. 50 le litre.

Toujours excellent
SALAMI, si apprécié par les amateurs.

— SE RECOMMANDE —

JOLI BRÆCK à six places, presque neuf, plus un char à un cheval. S'adresser à la forge de Corcelles.

3 **Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel**

SUR LE SEUIL

PAR

LÉON DE TINSEAU

Chemin faisant, Albert se fit reconnaître de mademoiselle de Quilliane, lui rappelant qu'il l'avait vue plusieurs fois chez la marquise, à l'âge des dernières robes courtes.

— Je m'en souviens, dit la jeune fille. Mon frère vous aimait beaucoup.

— Et je l'aime pardieu ! bien encore, fit Christian dont la main, par un élan brusque chercha celle d'Albert. Voilà ce que c'est que de ne pas se voir souvent. Rien ne conserve autant l'amitié. Dis donc, Thérèse, *si nous invitions* à dîner ce cholérique en rupture de lazaret ?

— Nous vous invitons, monsieur, c'est entendu. J'espère que vous n'avez pas d'engagements antérieurs ?

— Non, mademoiselle, dit Albert en souriant, je n'ai pas d'engagements.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris.

Mais je n'ai pas d'habits non plus, et je sais qu'ici l'étiquette règne en maîtresse pendant l'hiver.

— Pas d'habits ! répéta le marquis en levant les yeux au ciel. Tu vas nous couvrir de honte aux yeux de mistress Crowe.

— Qu'est-ce que c'est que mistress Crowe ?

— L'ange gardien de cette jeune personne ici présente, ou, pour parler le langage d'ici-bas, sa dame de compagnie. Elle quittait, en rentrant chez nous, la maison d'un pair d'Angleterre possédant trois filles, mariées aujourd'hui, qui avaient chacune leur attelage de poneys et leurs chevaux de selle. Aussi elle nous considère comme des mendiants, honorables d'ailleurs. Mais c'est la correction en personne. Un jour, par suite d'un accident de voyage, n'ayant pas de seconde robe pour changer de toilette à l'heure du dîner, elle a retourné celle qu'elle avait sur le dos. Je me hâte d'ajouter que l'effet n'était pas beaucoup moins harmonieux.

— Je ne connais pas d'homme plus injuste que mon frère, dit mademoiselle de Quilliane, lorsqu'il est lancé sur le compte de la pauvre mistress Crowe.

— Si ma sœur exprimait toute sa pensée, elle m'accuserait d'ingratitude. Veuve à dix-neuf ans d'un officier qu'elle avait suivi aux Indes, et qui est mort en y débarquant, il y a quelque chose comme une trentaine d'années...

— Elle le pleure toujours, interrompit Thérèze.

— Parbleu ! en cas de perte ou d'accident, il en est des époux comme des parapluies. Les regrets sont d'autant plus vifs que l'objet avait moins servi. Mais, sans vouloir troubler le défunt dans sa tombe, j'ose dire que sa veuve a un petit sentiment pour moi. Douce Kathleen ! (c'est son prénom harmonieux). Elle sera ma dernière conquête, la dernière fleur qui aura réjoui mon crépuscule de la discrète caresse de son parfum ! Nous lui ferons chanter ce soir, au piano, la romance irlandaise de *la Rose.* Tu verras quel regard elle me jette. Mais tu sais, pas de concurrence déloyale.

— Sois tranquille. Je ne m'embrasse pas si vite.

— Ah ! oui, j'oubliais... D'ailleurs elle te trouvera mal élevé. D'après elle, aucun Français ne sait se comporter correctement à table. Il y a quinze jours, Villemoison, la fleur des pois du club, est venu dîner chez nous, de passage ici. Après son départ, mistress Crowe a compté avec nous les fautes qu'il avait faites à table, en mangeant son potage, en coupant sa viande, en replaçant son verre, en accomplissant les dernières ablutions.

Dix-sept ! pas une de moins. S'il avait entendu la critique, il en serait mort de dépit.

Mademoiselle de Quilliane, tout heureuse de voir son frère si gai, ne le quittait pas de ses grands yeux bleus où brillait une flamme tendre. Quand la voiture s'arrêta, elle dit en s'appuyant légèrement sur la main qu'Albert lui tendait :

— Vous avez donné plus de gaieté à mon frère, en une demi-heure, que je ne lui en donne pendant un mois. Mon pauvre Christian !...

Le marquis expliquait des ordres à son cocher ; il n'entendit pas la réflexion.

— Tu entres avec nous ? dit-il en rejoignant son ami.

— Non. Puisque mistress Crowe est si difficile, je rentre à l'hôtel m'habiller autant que le comportent mes moyens actuels. En même temps, j'achèterai une coiffure plus civilisée. A tout à l'heure mademoiselle.

Un âne passait à vide, sur la chaussée. Albert l'arrêta d'une main et l'enjamba d'un mouvement facile.

— Toi connaître l'hôtel Shepheard ? demanda-t-il à l'ânier.

— Hôtel Chébah ! Moi connaître, tchélébi.

Et le trio partit au galop.

— Voilà un homme heureux ! soupira Quilliane en le regardant s'éloigner. Vigoureux, dispos et de longues années devant lui.

— A-t-il encore ses parents ? questionna Thérèse.

— Non. Il est tout seul au monde. Mais quand on possède la santé...

Avec un mouvement d'épaules il rentra dans la maison, sans voir le regard attristé de sa sœur.

II

A la mort du marquis, père de Christian, l'inventaire avait constaté deux cent mille livres de rente, bien que le défunt eût mené grand train. Il eût bien été incapable, quant à lui, de dire s'il laissait un actif ou des dettes, n'ayant jamais compté durant toute sa vie.

— Ce n'est pas l'habitude de la maison, disait-il fièrement.

Le fils n'avait eu garde de changer les habitudes paternelles. Qu'il s'agît d'un cigare pour lui, d'un attelage pour sa mère ou d'un bouquet pour son amie, une seule chose l'inquiétait : avoir ce qui se fait de mieux. Entre Albert de Sénac, son camarade d'enfance, et lui, dès leur entrée dans le monde, un contraste se dessina qui mit toujours certains sous-entendus à leur intimité.

Sénac, taillé en force, d'une stature élevée, d'une énergie physique et morale

Faisant le gros, nous offrons tous nos articles de Blanc aux prix du gros (OCCASION pour hôtels et flancés).

A LA VILLE DE NEUCHATEL

24, Rue du Temple-Neuf, 24

SPÉCIALITÉ POUR TROUSSEAUX

Serviette damassée, mi-fil, encadrée . . .	la pièce	0 25
» » blanchie, encadrée. .	»	0 33
Torchon damassé, mi fil, encadré . . .	»	0 15
» pur fil, carreaux rouges, qualité extra	»	0 45
Nappe damassée, largeur 145 cm. . . .	le mètre	1 10
» » extra, largeur 125 cm. .	»	1 25
Cretonne de Mulhouse, Ia, larg. 83 cm., blanchie	»	0 35
Shirting fin de Mulhouse, Ia, largeur 83 cm.	»	0 40
Toile pour rideaux	»	0 20
» écrue, forte, pour chemises d'enfants	»	0 25
» » » » » de dames	»	0 35
» » » pour draps, 180 cm. . .	»	0 85
Coutil matelas suisse, Ia, 120 cm. . . .	»	1 25
» » » Ia, 150 cm. . . .	»	1 45
» » belge, Ia, 150 cm.	»	1 25
Essuie-mains fil, damassé, forte qualité. .	»	0 33
Linge de toilette, damassé, blanc	»	0 30
Limoge extra forte, largeur 150 cm. . .	»	1 15
100 pièces de cotonne, grande largr, depuis	»	0 45
Bazin rayé, Ia, blanchi, pr enfourrages, 130 cm.	»	1 25
Rideaux guipure, blancs, 1.—, 95, 75, 65, 55, 45, 35 et		0 25
» » grande largeur . . . . depuis		0 85
Plume et duvet, grand assort. dep. 0,75 à 3 fr. 90 par	½ kos	
Edredon (duvet) pur, bonne qualité		2 85
Couvertures de lit, blanches, 7.50, 5.50, 4.50, 3.90 et		2 45
Couvertures de laine et coton, à tous prix.		
Milieux de salon, **riche,** 200/270. . . .	la pièce	28 75
» » » » 165/235. . . .	»	19 75
» » » » 130/200. . . .	»	12 75

POUR CATÉCHUMÈNES

Drap pure laine et mi-drap	le mètre	2 90
» » » » »	»	3 25
» » » » »	»	3 90
» » » qualité extra . .	le mètre	5 80 et 4 50
Mérinos et cachemires pure laine . . .	le mètre	1 25
Rayures et carreaux, nouveautés, grande largr,	»	0 95

Choix complet de Robes et Nouveautés

Habillements sur mesure, coupe soignée
depuis 35 francs

Assortiment complet jusqu'aux plus fines qualités.
Prix sans concurrence.

VIN DE KOLA FERRUGINEUX AU QUINQUINA et KOLA-BITTER AU QUINQUINA

préparé par **ROB. JTEN & Ce, pharmaciens, MELLINGEN** (Suisse)

Les deux préparations sont des remèdes **excellents, agréables** à prendre, **fortifiants** et absolument **exempts d'alcool,** dont l'emploi peut être prescrit sans aucun danger contre les **maux de tête,** la **migraine,** le « **mal aux cheveux** », les **douleurs névralgiques,** les **fièvres malignes,** le **catarrhe des rognons, de la vessie,** de l'**estomac** et des **poumons,** l'**inappétence,** l'**anémie** et la **faiblesse.** Elles sont un reconstituant pour les **convalescents.** Elles apportent un **grand soulagement** aux **malades atteints de goutte, de rhumatisme, de podagre** ainsi qu'aux enfants souffrant de la **coqueluche** et de la **fièvre de dentition.**

DOSE : Se conformer aux indications sur le mode d'emploi ou aux prescriptions des médecins. (O. F. 4773)

Dépôt central pour l'expédition en Suisse et à l'étranger :

M. Charles HAAF, pharmacie et droguerie, BERNE.

ATELIER ET MAGASIN DE MEUBLES
Écluse n° 41
Se recommande,
H. MULLER.

Fumier Environ 8 à 10,000 pieds bon fumier de vache et cheval, à vendre, chez Robert Schmidlin, voiturier, au Locle.

On offre à vendre un **char de côté** sur ressorts, à peu près neuf. S'adresser à M. Daniel Ællen, Ponts-de-Martel.

Recommandé pour un essai.

Le changement trop subit de nourriture ou boissons chaudes et froides est préjudiciable pour l'émail des dents, préjudiciable aussi l'usage fréquent ou régulier de boissons trop douces, du sucre en morceaux et les bonbons surtout. Une nouvelle eau dentifrice, connue sous le nom d'**Illodine,** est donc la bienvenue. Tout en permettant de mener le genre de vie préféré par chacun, elle constitue un moyen sûr et agréable de conserver ses dents entières jusqu'à un âge avancé et de sauver celles qui pourraient déjà être attaquées. Un flacon qui se vend dans les pharmacies 1 fr. 75 (2 fr. 90 le double flacon) suffit pour longtemps, car il ne faut que quelques gouttes avec de l'eau pour le simple rinçage de la bouche. Après l'emploi du remède, la cavité buccale est rafraîchie à un point que l'effet vivifiant se répand sur tout le corps, et le développement de l'odeur est tel que l'air de la chambre en est pénétré.

DÉPOTS : **Neuchâtel,** pharmacies Dardel et Jordan ; **Locle,** pharmacies Theiss. En gros chez Paul HARTMANN, pharmacien, Steckborn.

PLUS DE MAUX DE DENTS!
PAR L'EMPLOI DE
l'Élixir Dentifrice
DES
RR. PP. BÉNÉDICTINS
de l'Abbaye de Soulac (France)
Dom MAGUELONNE, Prieur
2 Médailles d'Or : *Bruxelles 1880, Londres 1884*
Les plus hautes Récompenses
INVENTÉ EN L'AN **1373** PAR LE PRIEUR PIERRE BOURSAUD

« L'usage journalier de l'**Elixir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins,** à la dose de quelques gouttes dans l'eau, *prévient et guérit la carie des dents,* qu'il blanchit et consolide en fortifiant et assainissant parfaitement les gencives.

« C'est un véritable service à rendre à nos lecteurs de leur signaler cette antique et utile préparation, le **meilleur curatif** et le **seul préservatif** des **Affections dentaires.** »

MAISON FONDÉE EN 1807
SEGUIN, Bordeaux.
Se trouve dans toutes les bonnes Parfumeries, Pharmacies et Droguerie.

LA LIQUIDATION

RUE DE LA PLACE D'ARMES 6

continuera encore quelques jours.

Magnifique choix de corsets, gants, bas de soie, fil d'Ecosse et coton, ruches, voilettes, foulards, rubans, dentelles, écharpes, peluche et dentelle, lavallières, broderie, lainerie, mercerie, laines à tricoter, capotes et robes jersey pour fillettes, bérets, jupons, blouses, tabliers, jerseys, etc.

Velours, peluches, soie de différentes nuances, tulle perlé, etc.
Grand choix de passementerie, galons perlés et appliques jais.
Un joli choix de boutons dernière nouveauté. (N. 63 N.)

Toutes les marchandises sont de première fraîcheur et qualité.

Le magasin sera ouvert de 8 heures du matin à midi et de 1 heure à 6 heures du soir.

Occasion très avantageuse pour Couturières et Modistes.

MALADES, VOULEZ-VOUS GUÉRIR

sans médecine, sans traitement ?

EMPLOYEZ LA

PLAQUE ÉLECTROPILE

du professeur BOULZAGUET, à Paris.

Cette plaque électropile soulage immédiatement, enlève la souffrance et vous guérit promptement de toutes les affections du système nerveux. — Maladies de la tête, névralgie, rhumatisme, etc., etc.

Les guérisons obtenues en France par la plaque électropile sont innombrables et de jour en jour elle devient plus estimée dans le peuple, grâce à son efficacité infaillible. Elle est le véritable régénérateur de la vie. (H. 608 Y.)

PRIX : 2 Francs, avec l'instruction.

Envoi contre remboursement.

Dépôt central pour la Suisse :

S. MARTI, Grand'rue, **Berne.**

ORANGES SANGUINES
AU
MAGASIN QUINCHE

Bonne occasion pour jardiniers

A vendre, à bon compte, environ 200 pieds de jeunes arbres en pépinière, poiriers, pommiers, pruniers, etc. S'adresser au bureau de la feuille d'avis. 434

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter plusieurs lægres contenant de 1500 à 3000 litres. B. F. 4444. poste restante, Neuchâtel.

On demande à acheter un potager d'occasion, de moyenne grandeur. S'adr. à la boucherie-charcuterie Centrale.

On cherche à acheter d'occasion, **un bicycle**. Offres sous Gottfried, Belle-Roche, Neuchâtel.

APPARTEMENTS A LOUER

A louer, pour le 1er mai ou pour St-Jean, un petit appartement. S'adresser chez M. Ravicini, Parcs 31 *c*.

Pour Saint-Jean, logement au soleil, avec eau. S'adresser le matin, Ecluse 6, au 1er étage.

348 A louer, pour Saint-Jean, un appartement de 3 chambres, alcôve et dépendances. S'adresser au bureau du journal.

A louer, au centre de la ville, pour Saint-Jean, logements de 4 et 5 chambres et toutes dépendances. S'adresser au magasin du Printemps.

A remettre, pour Saint-Jean prochaine, le rez-de-chaussée de la maison n° 15, rue de l'Industrie, composé de cinq chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à M. Borel-Courvoisier, rue du Musée.

On offre à louer, pour Saint-Jean, le 2me étage, rue Pourtalès n° 4, composé de 4 chambres avec balcon et belles dépendances. Pour le visiter, s'adresser au logement de 10 heures du matin à 2 heures après midi, et pour traiter à Jules Morel, Serre 2.

CHAMBRES A LOUER

Chambre meublée, pour un monsieur, rue de la Treille 6, au 1er étage, derrière.

438 A louer, pour le commencement d'avril prochain, au centre de la ville, deux chambres non meublées, pouvant convenir entre autres pour bureau, etc. S'adresser au bureau de cette feuille.

A louer une jolie chambre meublée, indépendante. S'adr. Ecluse 7, au 1er.

Place pour un ou deux coucheurs, rue des Moulins 13, 4me étage.

Chambre non meublée, Place Purry. S'adresser au magasin Stahl, sous le Théâtre.

LOCATIONS DIVERSES

A louer un petit **magasin** remis à neuf; rue très fréquentée. S'adresser Seyon 11, au magasin.

Pour St-Jean, sur la Place du Marché, les locaux du **Chat Botté**, avec ou sans logement. Se renseigner chez N. Gintzburger, Trésor 11, au 2me.

Montagne à louer

A louer, pour Saint-Martin, 11 novembre prochain, **des prés de montagne** sur la Tourne, d'une superficie totale de **cinquante-deux poses**, avec **chalet** sus-assis, contenant chambre, cuisine et dépendances.

S'adresser, pour prendre connaissance des conditions et pour traiter, à **M. Emile Lambelet, avocat et notaire, à Neuchâtel.**

ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer pour Saint-Jean, en ville, un magasin si possible avec petit logement. Adresser les offres case postale 864.

OFFRES DE SERVICES

Deux bonnes servantes cherchent, pour le 1er avril, des places de femme de chambre, à Neuchâtel ou à Lausanne. S'adresser pour tous renseignements au Clos des Epinettes, à Colombier.

On désire placer une fille allemande de 20 ans dans un ménage pour tout faire. S'adresser rue des Bercles n° 5, au 1er étage.

Une mère de famille de toute confiance, veuve, ayant ses matinées occupées, désirerait trouver de l'emploi pour quelques heures de l'après midi, soit auprès de malades, d'enfants ou pour un travail quelconque dans un ménage. S'adresser pour renseignements auprès de MM. Sl Robert, pasteur, ou F. de Perregaux.

Une domestique de 18 ans, ayant déjà du service, active et bien recommandée, cherche à se placer pour tout faire ou pour aider dans les travaux d'un grand ménage. S'adresser Vieux-Châtel n° 11, second étage.

Une jeune fille de bonne commande voudrait se placer pour faire un ménage. Entrée à volonté S'adresser Comba-Borel 4.

Un garçon robuste, âgé de 16 ans, possédant une bonne instruction scolaire, cherche à se placer avec occasion d'apprendre le français. En échange de sa pension et des leçons, il se soumettrait volontiers à un travail quelconque; il connaît les travaux de campagne et pourrait entrer tout de suite. S'adresser pour renseignements à Mme Hiltbrunner, docteur, à Langenthal.

Une jeune personne comme il faut et bien expérimentée, cherche une place dans un petit ménage pour tout faire, en ville ou aux alentours. Bons certificats. S'adresser à Madame veuve E. Lohrer, Grand'rue 41, à Berne, qui renseignera.

445 Une bonne cuisinière cherche à se placer tout de suite dans un hôtel, restaurant ou maison bourgeoise. Le bureau du journal indiquera.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande, pour de suite, une jeune fille connaissant les travaux du ménage. S'adresser Faubourg du Lac n° 10, 3me étage. Jeanrenaud.

On demande, pour de suite, une fille parlant l'allemand et le français, sachant faire la cuisine et au courant de tous les ouvrages d'un ménage soigné. Bonnes références exigées. S'adresser à Mme Munzinger, rue du Château 4.

Offre de place

446 On demande à Bienne, chez des personnes d'ordre, un domestique de confiance, pour le service de la maison. Inutile de se présenter sans de bons certificats. S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

On demande une jeune fille sachant le français pour s'occuper de tous les travaux du ménage. S'adr. Plan 3, au 1er.

Pour le commencement d'avril, on demande une bonne cuisinière, forte, active et bien recommandée. S'adr. Sablons 12.

On demande, pour Lœrrach, une domestique de la Suisse romande, sachant cuire et faire les travaux d'un petit ménage. Certificats de moralité sont exigés. S'adresser pour renseignements à l'établissement d'horticulture, Parcs 52, Neuchâtel.

Un jeune homme robuste pourrait entrer de suite comme domestique chez Georges Lehmann, confiseur.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

On demande, pour le commencement d'avril prochain et pour une propriété aux abords de la ville, comme portier et portière, un ménage sans enfants, actif, sérieux et de toute confiance. Le mari doit soigner un verger et un jardin et être apte au service ordinaire d'une maison. En vue de ce dernier service, la femme devrait faire les commissions en ville.

S'adresser, pour de plus amples renseignements, à M. le notaire Junier, rue du Musée, qui réclamera les meilleures informations et références.

Un jeune homme de 25 ans, **confiseur et pâtissier**, de toute moralité, muni de bons certificats, cherche une place. S'adresser à l'Hôtel de Tempérance, rue du Pommier, Neuchâtel.

JARDINIER

447 Un jardinier cherche une place pour le 15 mars, de préférence dans une maison bourgeoise. S'adresser au bureau du journal.

Une jeune fille, qui parle l'allemand et l'anglais, cherche à se placer comme aide dans une bonne famille. Un bon traitement est préféré à un fort salaire; on voudrait avoir l'occasion d'apprendre le français. S'adresser à Mme Frutiger-Bhend, à Goldswyl, Interlaken.

COMMIS

437 Un jeune Allemand, pourvu de bons certificats, cherche une place de commis dans un commerce d'articles de manufacture, gros ou détail, de la Suisse romande. Prétentions modestes. Le bureau du journal indiquera.

448 Une demoiselle de toute moralité, âgée de 19 à 20 ans, pourrait entrer comme volontaire dans une confiserie à Bienne, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue allemande. Le bureau de la feuille d'avis indiquera.

Un jeune homme, occupé depuis longtemps dans une grande maison de commerce, cherche une place analogue dans la Suisse romande où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. On ne demande point de salaire, mais on exige par contre un bon traitement. Offres sous chiffres W. J., à **Rodolphe Mosse, à Soleure.** (Ma. 2254 *Z.*)

439 *Une jeune fille, connaissant à fond les modes,* cherche une place comme modiste ou dans un magasin.

S'adresser au bureau du journal.

APPRENTISSAGES

On demande un jeune homme pour lui apprendre l'émaillage, et un apprenti ou apprentie pour peinture de cadrans. S'adresser Faubourg du Château 15, Neuchâtel.

Un jeune homme robuste

âgé de 19 ans, désirant apprendre l'**état de boucher**, cherche une place comme apprenti, chez un **maître boucher capable**, dans la **Suisse romande** (de préférence à Neuchâtel). Prière d'adresser les offres sous **L. 96 Q.**, à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, à Lucerne.**

MODES

On cherche à placer une jeune fille comme *apprentie.* Offres sous F. M., poste restante, Berthoud.

On désire placer un jeune homme de 16 ans, parlant allemand et français, comme apprenti boucher. Offres et conditions sont à adresser à F. Kammer, employé à l'hôpital de l'Isle, Berne.

On demande un apprenti jardinier de 16 à 17 ans. S'adresser Clos-Brochet 10.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Perdu, le 1er mars, une montre en métal, depuis le Cercle libéral à la Croisée. La personne qui l'a trouvée est priée de la remettre à Paul Breguet, à Coffrane, contre récompense.

AVIS DIVERS

Une dame désire des leçons de français et de peinture, à prix modique. S'adr. sous initiales A. B, poste restante, Neuchâtel.

exceptionnelle, se piquait de traiter la mode et les conventions qui régissent la société élégante sinon avec mépris, du moins avec une désinvolture quelque peu dédaigneuse, parfois même avec un esprit de contradiction marqué. Dans sa façon d'atteler et de monter à cheval, dans la coupe de ses habits et la forme de ses chaussures, il affectait volontiers une indépendance austère, souvent railleuse, qui se retrouvait, d'ailleurs, dans la liberté de ses appréciations sur les choses et sur les hommes. Quand on lui reprochait de haïr le monde, il répondait :

— Je ne me donne pas tant de peine. Je vis dans le monde comme dans une auberge d'où l'on a une vue pittoresque, mais qui est mal tenue. J'y apporte mon lit, mon verre et ma fourchette, me défiant de la propreté du logis.

Quilliane, au contraire, acceptait le monde avec ses vices, ses ridicules et sa tyrannie pour rire. Le rôle de courtisan ne froissait pas son amour-propre, à condition qu'il occupât le rang de favori.

— Tu me fais toujours songer à Marcel dans *les Huguenots*, disait-il à Sénac. Tu finiras d'un coup d'arquebuse dans les fossés du Louvre.

— Et toi, répondait Albert, tu es un Cinq-Mars. On te verra quelque jour faire une vilaine promenade en place de Grève.

Avec ces dispositions, le jeune marquis, on peut le croire, voyageait en grand seigneur. Aussi Albert fut-il peu étonné de trouver Christian et sa sœur installés dans une charmante maison de l'avenue de Boulaq, avec le même luxe confortable qu'il se souvenait d'avoir vu dans l'hôtel Quilliane, au quai d'Orsay, « à l'époque où il allait dans le monde ». Même raffinement dans le menu, même étiquette paisible et majestueuse dans le service, même argenterie éblouissante sur la table. A peine changé sous ses cheveux grisonnants, le maître d'hôtel, vieilli au service de la noble famille, se tenait debout derrière sa jeune maîtresse, aussi respectueusement grave que quand il obéissait à la défunte marquise, dont le beau visage austère ne souriait jamais.

Nul n'aurait pu croire que le Nil et non pas la Seine coulait à quelques pas, sans la présence du serviteur égyptien, engagé à titre auxiliaire. Dans l'éclatante blancheur de sa tunique tombant jusqu'aux chevilles, recueilli comme un prêtre d'Apis, l'Oriental frôlait silencieusement de ses mules rouges les dalles polies, apportant les plats, mais sans approcher de la table. On aurait dit qu'il se sentait indigne, par son rang inférieur dans le sacerdoce, de prendre part aux cérémonies redoutables d'un rite sacré.

(*A suivre.*)

AU CHAT-BOTTÉ

M. ED. ROBERT-BAUR

informe sa nombreuse clientèle ainsi que l'honorable public, que pour donner plus d'extension à son commerce, ses magasins seront transférés, à partir du **1er avril** *prochain, dans l'ancien local dit du* « **COIN DE RUE** » **Place du Marché** et **rue du Trésor,** Neuchâtel.

SOCIÉTÉ DE SECOURS
POUR LES
DÉTENUS LIBÉRÉS
A NEUCHATEL

Assemblée générale

JEUDI 6 MARS 1890
à 4 heures du soir
au **Gymnase latin,** Salle de la Commission.

SOCIÉTÉ SUISSE
DES
COMMERÇANTS
SECTION DE NEUCHATEL

Les membres honoraires et passifs de la Société et les personnes qui ont reçu une invitation pour la **séance générale du 15 mars 1890,** sont avisés que les **billets gratuits** peuvent être retirés, contre présentation du bulletin, **au magasin de musique Sandoz-Lehmann** (Terreaux n° 3). Ils sont priés de choisir leurs places si possible **avant le samedi 8 mars,** afin de faciliter la vente qui suivra.

Le Comité.

AVIS MÉDICAL

Mlle DE THILO, Dr-méd. spécialiste pour les maladies des femmes et des enfants, recevra à Neuchâtel, jeudi 6 mars, de 2 1/2 à 5 heures après midi, Terreaux n° 7, au second.

LINGERIES -- TROUSSEAUX

D'habiles brodeuses et de bonnes lingères se recommandent pour de l'ouvrage. S'adresser à Mlle Adèle Huguenin, rue du Seyon n° 12.

NEUCHATEL, Place du Port

NOUVEAU! NOUVEAU!

Pour la première fois :

PHANTASMA NEPTUNA
LA DÉESSE DES MERS
LA REINE DE L'AIR

Cette jeune personne plane dans le vide, vole dans l'air comme l'hirondelle sans avoir recours à aucun appareil. — Problème étonnant pour chacun.

Se recommande,
ROBERT HEMPEL.

Ouvert tous les jours de 2 à 10 heures du soir.

Théâtre de Neuchâtel

Bureaux : 7 1/2 heures. — Rideau : 8 h.

Tournées de la Société pour la représentation des chefs-d'œuvre classiques

Alphonse SCHELER, directeur

4me ANNÉE. 4me ANNÉE.

VENDREDI 7 MARS
Deuxième et dernière représentation de

LE PATER

Drame en un acte, en vers
de M. François COPPÉE, de l'Académie Française.

(Ce drame a été interdit à la Comédie Française par ordre ministériel.)

LES FOURBERIES DE SCAPIN

Comédie en 3 actes, de MOLIÈRE.

L'ÉTÉ DE LA SAINT-MARTIN

Comédie en 1 acte
de MM. Ludovic HALÉVY et MEILHAC.

PRIX DES PLACES :

Loges grillées, 3 fr. 50. — Première galerie, 3 fr. — Parterre, 2 fr. — Seconde galerie, 1 fr.

Location chez Mme SANDOZ-LEHMANN, magasin de musique, Terreaux 3.

Dans un joli village près de Neuchâtel, on désire avoir quelques personnes en pension; vie de famille, prix modique. S'adresser au bureau de la feuille. 407

Une lingère bien expérimentée se recommande pour de l'ouvrage, en journée ou à la maison. S'adresser maison pharmacie Bauler, 2me étage.

Mme SCOTT, de Londres, avise ses élèves que son adresse est maintenant **2, Avenue du Crêt, 3me étage.** Elle pourrait disposer encore de quelques heures.

POUR L'AMÉRIQUE

Nous portons à la connaissance de l'honorable public que le sieur **JEAN STUCKY, restaurateur** près de la gare, à **Chaux-de-Fonds,** remplaçant feu M. Alb. Pfister, est installé et autorisé dès ce jour comme représentant de notre maison. Des contrats de voyage pour tous les pays d'outre-mer pourront donc être traités à de bonnes conditions avec M. J. Stucki.

Se recommandent,
J. LEUENBERGER & Ce
Agence générale maritime.

BIENNE, le 13 février 1890.

Représentant à Neuchâtel : **M. Ch. JEANNERET,** rue Purry 6.

Grande Salle du Collège de Colombier

JEUDI 6 MARS 1890
à 8 h. du soir

Conférence publique

SUJET :

Les arts industriels dans le pays de Neuchâtel au siècle passé

Par M. ALFRED GODET, prof.

Mademoiselle L. BRACHER, institutrice, venant de l'Angleterre, désire donner **des leçons d'anglais et de français,** et aider à la préparation des cours dans les deux langues. — Domicile : Rue du Seyon 7, 2e étage.

Foulards tout soie imprimés, de fr. 2.10 à fr. 7.15 par mètre, expédie franco par coupes de robes et pièces entières, **G. Henneberg,** dépôt de fabrique de soie, à **Zurich.** Echantillons par retour du courrier, franco. 8

DÉPÊCHE MARITIME
DE LA
Compagnie générale Transatlantique

Le navire *La Normandie*, parti du Havre le 22 février, est arrivé à New-York le 3 mars, à 6 heures du matin.

Traversée : 8 jours, 12 heures.

Ph. ROMMEL & Cie, Bâle,
et A.-V. Muller,
succursale, rue du Môle 1, NEUCHATEL.

Avis d'arrivée

Le vapeur postal français, *La Normandie*, parti le 22 février du Havre, est heureusement arrivé à New-York le 3 mars.

Traversée : 8 jours, 12 heures.

Emile HALLER, fils, gare, Neuchâtel, représentant de la maison Zwilchenbart, à Bâle.

ON PEUT S'ABONNER

à la FEUILLE D'AVIS

DÈS CE JOUR AU 30 JUIN :

Pour le prix de **3 Fr. 90** franco à domicile.

Pour le prix de **3 Fr. 20** la feuille prise au bureau.

DÈS CE JOUR AU 31 DECEMBRE :

Pour le prix de **8 Fr. 75** franco à domicile.

Pour le prix de **6 Fr. 75** la feuille prise au bureau.

NOUVELLES POLITIQUES

LE CONGRÈS OUVRIER

On tient de source certaine que, lors des négociations entre l'Allemagne et la Suisse au sujet de la conférence sur le travail des ouvriers, aucun Etat n'a insisté expressément auprès de la Suisse pour que celle-ci maintînt ses invitations. Au contraire, l'Autriche-Hongrie et l'Angleterre ont engagé la Suisse à y renoncer. Tous les Etats qui avaient accepté la conférence de Berne avaient déjà aussi accepté de se rendre auparavant à Berlin, sauf la France, qui n'avait pas encore répondu à l'Allemagne.

L'Autriche et la Hongrie seront représentées séparément à la conférence ouvrière de Berlin. Chacune des deux parties de la monarchie austro-hongroise enverra des délégués.

Le correspondant du *Standard* à Berlin déclare sans fondement la supposition que la conférence pourrait s'occuper de la question du désarmement aucun sujet ne figurant pas au programme de la conférence ne pourra être traité.

France

Le succès remporté par le cabinet reconstitué est considéré par tous les journaux comme très précaire. 110 ou 120 membres de la majorité républicaine se sont abstenus.

Dans ces conditions, la crise n'est conjurée que momentanément et peut renaître d'un instant à l'autre.

Les radicaux et les modérés sont également mécontents des déclarations de MM. Tirard et Bourgeois.

A l'élection de ballottage dans le quartier du Panthéon, M. Naquet, boulangiste, est élu par 4496 voix contre M. Bourneville, opportuniste, qui en a obtenu 3694.

Allemagne

On connaît le résultat de 120 ballottages sur 146.

Sont élus : 10 conservateurs ; 4 conservateurs-libres ; 20 nationaux-libéraux ; 13 catholiques ; 43 progressistes ; 14 socialistes ; 5 guelfes ; 7 démocrates ; 2 antisémites et 2 polonais.

Ces chiffres additionnés à ceux du premier tour, donnent aux partis l'effectif que voici :

62 conservateurs ; 18 conservateurs-libres ; 35 nationaux-libéraux ; 104 catholiques ; 64 progressistes, 34 socialistes ; 16 polonais ; 2 indépendants ; 10 alsaciens protestataires ; 4 alsaciens autonomistes ; 1 danois ; 8 guelfes ; 9 démocrates ; 2 indépendants ; 2 antisémites.

M. de Bennigsen, chef du parti libéral-national, est réélu.

Des comités ouvriers ont été constitués par le gouvernement dans les mines royales de Saarbrücken. Les délégués sont élus au scrutin secret pour trois ans. Tout mineur travaillant dans les mines royales est électeur à 21 ans et éligible à 25 ans. Les délégués ont pour mission de transmettre au directeur des mines les propositions, les vœux et les plaintes des ouvriers, et de délibérer sur toutes les autres questions relatives aux conditions et à la réglementation du travail, et aux conflits entre les mineurs. Les conférences des délégués avec le directeur des mines ont lieu tous les trois mois.

Portugal

Le gouvernement a pris des mesures pour empêcher les manifestations que les étudiants avaient projeté de faire le 2 mars sur les tombes de Vasco de Gama et de Camoëns.

Les progressistes et les étudiants d'Oporto insistent pour que l'exequatur soit retiré au consul britannique.

Le gouvernement est parvenu à calmer l'agitation, malgré l'impatience de l'opinion de connaître la solution du différend anglo-portugais ; l'apaisement est dû aussi à l'espoir que l'on a eu de voir les deux gouvernements trouver une solution honorable.

Bulgarie

Samedi a été effectué le paiement en or des quatre millions de roubles réclamés par la Russie. Le gouvernement de la principauté considère la réclamation de la Russie comme une reconnaissance indirecte de l'ordre de choses établi en Bulgarie, par l'avènement du prince Ferdinand.

Le *Standard* ne croit pas que la Porte soit disposée à reconnaître le prince Ferdinand. La Russie ne le reconnaîtra certainement pas et l'Allemagne n'a aucune raison de modifier son attitude à l'égard de la Bulgarie.

Selon le correspondant du *Standard* à Sofia, M. Stambouloff a communiqué aux puissances les documents trouvés chez Panitza. Il en résulterait que le général russe Dumnatovitch aurait quitté Saint-Pétersbourg avec une autorisation officielle pour aller prendre la dictature en Bulgarie en cas de succès du complot.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— Suivant les dispositions transitoires du nouveau Code pénal italien, introduites par M. Zanardelli, plus de deux mille individus condamnés aux travaux forcés à perpétuité devraient être mis en liberté. On vient de remettre à la cour de cassation la décision de mise en liberté des condamnés.

— Emin-Pacha est arrivé dimanche de Bagamoyo à Zanzibar, à bord de l'un des vapeurs du major Wissmann.

— Une amnistie est accordée à tous les délits de presse et à tous les délits politiques à l'occasion de la guérison du roi d'Espagne. Le comte Benomar est compris dans cette amnistie sur la demande du ministre des affaires étrangères.

NOUVELLES SUISSES

Suisses à l'étranger. — Les universités allemandes comptent actuellement 255 étudiants suisses, ce qui est un assez joli chiffre.

Fonds fédéral de réserve. — Il y a deux ans environ que M. Cramer-Frey, conseiller national, invitait le Conseil fédéral et le département fédéral des finances à constituer en espèces un fonds de réserve, en cas de guerre, de dix millions. On a retenu dans ce but l'argent rentrant et trois millions de l'emprunt fédéral de vingt-cinq millions, si bien que ce fonds est actuellement de neuf millions, et que bientôt il atteindra la somme de dix millions, tout en or.

BERNE. — Un père de famille était dans l'impossibilité de trouver un logement à Berne. Il lui vint à l'idée de se chercher un wagon. Il en obtint un vieux de 70 places pour le prix de 200 fr. La police lui accorda près du Besenscheuer la place nécessaire et notre homme est actuellement occupé à transformer son wagon en chambres et cuisine. Ce n'est, du reste, pas le premier qui se soit ainsi procuré une habitation.

— L'incendie de Boltingen (Simmenthal) est dû à deux gamins de 13 et 14 ans qui ont surchauffé un poêle. Il en est résulté un feu de cheminée qui s'est facilement communiqué au toit couvert de bardeaux et que la bise violente a propagé avec la rapidité de l'éclair. Beaucoup n'ont pu sauver que leur vie et des enfants ont dû fuir nus malgré un froid intense. Les treize bâtiments détruits n'étaient assurés que pour 50,500 fr.

ZURICH. — Le directeur du théâtre de Zurich a fait dans les ruines du théâtre une trouvaille qui intéressera les admirateurs de Wagner. Il a découvert un petit paquet soigneusement enveloppé et ficelé dans lequel se trouvait la partition du *Tannhäuser*, écrite entièrement de la main du grand compositeur. Les feuillets de cette partition sont en bon éta .

URI. — On écrit d'Andermatt à la *Nouvelle Gazette de Zurich* que les personnes les plus âgées ne se souviennent pas d'avoir vu un hiver avec aussi peu de neige que cette année. C'est à peine si l'on peut encore utiliser les traîneaux et les pentes exposées au soleil sont complétement dégarnies de neige. Depuis plusieurs semaines, le soleil est radieux et le thermomètre monte dans le milieu de la journée jusqu'à + 20° C, pour redescendre dans la nuit et sur le matin à — 15°.

ST-GALL. — Plusieurs cas de *nona* (influenza aggravée) ont été constatés à St-Gall et aux environs. Les personnes atteintes tombent dans un sommeil profond qui dure quelquefois plusieurs jours.

GRISONS. — MM. Peterelli et Romedi ont été réélus dimanche pour trois ans par le peuple, députés au Conseil des Etats.

VAUD. — La fusion n'a pas tardé à avoir des effets désastreux pour Lausanne et le canton. Outre la perte matérielle directe subie par l'Etat de Vaud et résultant du droit de timbre perçu par Berne sur les actions, il en est d'autres moins frappantes peut-être, mais bien plus graves et qui se feront sentir peu à peu. Plusieurs employés supérieurs de l'ancienne compagnie Suisse-Occidentale-Simplon ont été mis à pied ; un grand nombre de fonctionnaires de divers services ont déjà quitté Lausanne pour Berne. Chaque jour de nouveaux employés reçoivent l'ordre d'avoir à partir pour Berne. Un délai très court leur est donné, pendant lequel ils doivent régler leurs affaires à Lausanne, se procurer un logement à Berne — ce qui n'est pas chose facile, vu la grande pénurie des logements dans la ville fédérale — et procéder à leur déménagement. Des familles sont ainsi brusquement séparées de leur chef, appelé à Berne.

GENÈVE. — Les Neuchâtelois en séjour à Genève ont aussi voulu célébrer le 1er mars. La fête a eu lieu au restaurant Rozet, rue de l'Entrepôt.

En même temps avait lieu l'inauguration du nouveau Cercle neuchâtelois. Beaucoup d'entrain : nombreux et excellents discours.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

La foire de Saint-Blaise de lundi 3 courant, bien que contrariée par une forte bise et un froid de 10 degrés, a vu cependant arriver sur le champ de foire plus de 300 pièces de bétail. Les transactions d'abord peu actives ont fini par être si nombreuses que la gare seule a expédié 106 bœufs et vaches dans 21 wagons. On constatait une baisse minime sur les prix de la dernière foire du Landeron.

CRESSIER. — Lundi, à 10 heures du soir, on a mis le feu à une grange dans des conditions exactement pareilles à celles des incendies précédents. C'est une vieille bâtisse appartenant à deux propriétaires, C. B. et G., entourée d'un jardin fermé où il est aisé de se dissimuler. Le feu, allant de proche en proche, a gagné la grange mitoyenne et toutes deux sont brûlées complétement.

Depuis l'hiver dernier nous avons eu dix mois de répit. Les malfaiteurs paraissaient au moins intimidés ; les voilà qui recommencent. Il serait temps de suivre les indications données par la police locale et le bon sens, et de mettre fin à ces crimes. Cela devient quelque peu ridicule.

CORNAUX. — Le citoyen Clottu, Siméon, a été appelé aux fonctions d'inspecteur du bétail de Cornaux, en remplacement du citoyen Clottu, Jules-Alphonse, démissionnaire.

FLEURIER, 4 mars 1890. — *Corr. part.* L'enfant dont je vous parlais hier a véritablement péri dans les flammes. Il a été retrouvé couché sur les ressorts de son lit et tout à fait méconnaissable ; il ne restait que de courts tronçons des bras et des jambes. Sa mère en le voyant a poussé de grands cris et a voulu se jeter elle-même dans le brasier.

Voici probablement comment les choses se sont passées : La mère, avant de partir le matin, avait fait un bon feu dans le poêle, l'enfant aura joué avec le feu et en aura laissé tomber dans la chambre, après quoi l'ennui d'être seul et peut-être déjà la lourdeur produite par les vapeurs du charbon, l'auront fait se coucher. C'est pendant son sommeil qu'il a été asphyxié puisqu'on l'a retrouvé encore sur son lit.

Deux compagnies de pompiers ont passé la nuit sur le théâtre de l'incendie. A neuf heures, hier soir, la fumée était toujours très épaisse, et sitôt que les pompiers s'arrêtaient, de vives flammes jaillissaient çà et là.

Ce matin la glace couvre tout, mais là où elle fait défaut on voit encore sortir de la fumée. Tout danger est écarté pour le moment, les voisins sont tous rentrés dans leur domicile avec leurs meubles. Quant aux familles privées de leur demeure, elles sont logées provisoirement au collège des filles.

CERNIER, le 3 mars 1890. — *Corr. part.* Un temps splendide, quoique très froid, a favorisé la célébration de la fête du 1er mars dans notre district. Comme les années précédentes, tous les citoyens se réunissaient à Cernier pour fêter l'anniversaire de la fondation de notre république. A deux heures et demie un nombreux cortège se rendait au temple où, après un morceau de musique de l'Union instrumentale et un chœur exécuté par la Société de chant de Fontainemelon, M. le pasteur Buchenel était chargé de porter le toast à la Patrie. Nous nous plaisons à le remercier pour la distinction et la modération avec lesquelles il s'est acquitté de sa tâche.

Il a remercié d'abord le Comité d'organisation d'avoir confié cette charge à un ecclésiastique, car dit-il, si l'amour de Dieu est le premier et le plus essentiel des devoirs, il n'est pas moins la cause d'un amour profond pour la patrie suisse.

M. B. voit dans le patriotisme un élément moralisateur parce qu'il est le point de départ de tous les dévouements. Le patriotisme détruit l'égoïsme inné dans le cœur de chaque homme. C'est lui qui fait les David de Purry, les Jacques-Louis de Pourtalès, les François Borel, les Edouard DuBois et autres dont la patrie s'honore.

L'orateur aborde ensuite une autre catégorie d'égoïsme que détruit le patriotisme, c'est l'égoïsme collectif, celui de l'association, de la secte, qui pousse à la tyrannie du parti, qui ne vaut pas mieux que celle de l'individu.

Mais, dit-il en terminant, qu'un souffle de patriotisme vienne à passer par là, qu'un principe de tolérance permette aux opinions les plus diverses d'avoir leur place au soleil, que la majorité laisse aux diverses minorités la part à laquelle elles ont droit, alors se dissiperont bien vite la discorde et l'amertume qui rendent parfois intenable à quelques-uns de ses meilleurs enfants le séjour de la patrie et celle-ci ne pourra que gagner au concours de toutes les capacités et de tous les dévouements.

Ce discours est vivement applaudi. La parole est donnée ensuite à M. Blaser, rédacteur, pour le toast à la République.

Après avoir retracé les progrès accomplis depuis la fondation de la république, l'orateur fait ressortir l'importance toujours plus grande que prennent les questions économiques et sociales. Pour travailler à une heureuse solution de ces questions, M. Blaser estime que la représentation juste et équitable des minorités est nécessaire, afin que l'union et la bonne entente de tous les citoyens soient acquises pour faire triompher les idées libérales et philantropiques.

Le chœur d'hommes, *la Gaîté*, de Cernier exécute le beau chant de Brody, le Drapeau fédéral, puis M. Jules Morel, avocat, porte le toast au Val-de-Ruz. Partisan convaincu de la nécessité d'un chemin de fer dans notre vallon, M. Morel signale tous les avantages qui en résulteraient pour nous, et envisage que l'établissement de cette nouvelle voie de communication serait le moyen le plus efficace de tirer notre agriculture et notre industrie de l'état de marasme dans lequel elles sont plongées depuis nombre d'années.

Le soir un joyeux banquet réunissait à l'hôtel de l'Épervier une soixantaine de citoyens, et les discours, les productions littéraires et musicales ont animé cette clôture de la fête jusqu'à une heure avancée.

CHRONIQUE LOCALE

Tramway Neuchâtel-Saint-Blaise. — Le rapport du Comité d'initiative constate que nos services actuels de transport sont insuffisants. Neuchâtel, resserré entre la colline et le lac est naturellement amené à s'étendre à l'Est et à l'Ouest parallèlement au lac, et doit, par conséquent, chercher, dans son intérêt même, à faciliter les communications entre les points extrêmes de sa banlieue et le centre des affaires.

D'entrée, le comité a écarté absolument l'idée de faire emploi de la vapeur comme moyen de traction, « estimant, dit-il, qu'il y aurait danger à l'appliquer sur des rues et routes parcourues par de nombreux attelages et dont sur quelques points la largeur est restreinte au strict nécessaire. » Son projet prévoit simplement la traction par chevaux, mais en réservant la possibilité d'introduire une autre force motrice comme l'électricité ou l'air comprimé.

Les études techniques ont été faites par MM. Alfred Bellenot et Henri Ladame, ingénieurs. Une demande de concession a été adressée à Berne, et les autorités cantonale et communale ont été nanties des demandes d'autorisation nécessaires.

Le Comité présente son œuvre comme une entreprise d'utilité publique. Il emprunte cependant aux renseignements de M. Ladame les indications suivantes au sujet de la rentabilité de l'entreprise : le capital serait fixé à 200,000 fr. ; le prix de la course serait de 15 cent. de Neuchâtel à Monruz et de 15 cent. de Monruz à Saint-Blaise, soit de 30 cent. pour la course entière. On pourrait compter sur une circulation de 100,000 voyageurs par an, produisant une recette de 30,000 fr. par an, et les frais d'exploitation pouvant être supputés à 21,000 fr., il resterait une somme de 9,000 fr. qui, après un prélèvement de 1,000 fr. comme réserve, donnerait un dividende de 4 °/₀ aux actionnaires.

Le tramway part de Neuchâtel, place du Marché, au Sud de la maison de Montmollin, traverse la place Pury, les rues des Epancheurs et St-Honoré, l'avenue du Crêt et, à partir de ce point, suit la route cantonale jusqu'à l'entrée du village de St-Blaise. Dans l'avenue du Crêt, la ligne est placée au centre de la chaussée ; partout ailleurs, elle longe le trottoir pour être le plus possible en dehors de la circulation des voitures et le plus à proximité des piétons.

Il n'y a ni acquisition de terrain, ni ouvrage d'art, ni station en perspective. Il sera établi de simples couverts aux points extrêmes pour abriter les voitures.

Le citoyen Fuhrer, Christian, père, a été nommé inspecteur-suppléant du bétail de Neuchâtel, en remplacement du citoyen Wasserfallen, Félix, décédé.

On nous fait remarquer que ce n'est pas l'orchestre Sainte-Cécile qui a fonctionné le soir du 1er mars au Cercle libéral, mais bien un petit orchestre d'amateurs, membres du Cercle.

On nous écrit du Vignoble :

Monsieur le rédacteur,

La *Suisse libérale* publie un long cri de détresse de quelques habitants de Neuchâtel, inspiré par la terreur du Régional. Il est curieux de comparer l'effet produit par ce petit chemin de fer sur les diverses localités qui en profiteront.

Boudry exige que la gare soit dans la rue, devant la Préfecture. Neuchâtel (quelques habitants du moins), réclame parce que les trains passeront devant sa préfecture et dans ses rues.

Cortaillod et Colombier gémissent d'être perchés sur des crêts, ce qui rend impossible le passage du Régional dans leurs rues.

Auvernier est satisfait de pouvoir l'espérer sur ses quais.

Qui a raison, qui a tort ?

En cette circonstance, les campagnards pourraient bien être plus sages que les citadins. H.

Mad me et Monsieur Pierre Fleury-Gunther, Mademoiselle Sophie Gunther, Monsieur Gottfried Brugger, les familles Cornaz, Crisinel, Gunther et Clerc ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la grande perte qu'ils viennent de faire en la personne de

Madame Julie GUNTHER née CORNAZ,

leur chère mère, belle-mère, sœur, belle-sœur et tante, décédée après une courte maladie, à l'âge de 70 ans.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu vendredi 7 courant, à 11 heures.

Domicile mortuaire : rue du Château n° 1.

Venez à moi vous tous qui êtes travaillés et chargés, et je vous soulagerai.
Matthieu XI, v. 28.

Madame Héloïse Béguin née Hodel, ses enfants et leurs familles, ainsi que les familles Audrié, Béguin, Pingeon, Benguerel et Duvanel ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de leur cher beau-frère, oncle, cousin et parent

Monsieur HENRI-CÉLESTIN BÉGUIN,

que Dieu a retiré à Lui, à l'âge de 70 ans, après une courte maladie.

Neuchâtel, le 4 mars 1890.

Jésus lui dit : Je suis le chemin, la vérité et la vie, personne ne vient au Père que par moi. St-Jean XIV, v. 6.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu jeudi 6 courant, à 1 heure.

Domicile mortuaire : rue de Flandres 7.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur et Madame Niestlé informent leurs amis que leur cher et vénéré père,

Monsieur J.-G. NIESTLÉ,

s'est endormi dans la paix de son Sauveur, à la Chaux-de-Fonds, où il était en séjour.

O Eternel ! j'ai attendu ton salut. Genèse XLIX, v. 18.

Madame Anna Gauthey-Köhli, à Peseux, Monsieur et Madame Pierre Gauthey-Convert, à Auvernier, Monsieur et Madame Henri Monnard-Gauthey et leurs enfants, à la Croisée (Vauseyon), Monsieur et Madame Ecuyer-Gauthey, à Neuchâtel, Madame Sauser-Gauthey et ses enfants, à la Chaux-de-Fonds, les familles Gauthey, à Colombier, Monsieur Abram Kybourg et ses enfants, à Colombier et Neuchâtel, Monsieur et Madame Franc-Gauthey, à Neuchâtel, font part à leurs amis et connoissances de la perte pénible qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur ALEXANDRE GAUTHEY,

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère et oncle, que Dieu a rappelé à Lui, mardi 4 mars, à 2 ½ heures du matin, dans sa 78me année.

L'ensevelissement aura lieu le jeudi 6 courant, à 1 heure.

Domicile mortuaire : A la Croisée (Vauseyon).

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.